



Projet Gestion des alpages à moutons du Valais

Conférence de presse

10 juin 2014

Service cantonal de l'agriculture



Alpages ovins: contexte

Tendance générale : diminution du cheptel depuis quelques années
en particulier des moutons (-7% entre 2010 et 2012)

Risque PA 14-17 : accentuation de cette tendance

Politique agricole 14-17 (Confédération): soutien plus fort des alpages

- Augmentation des primes d'estivage pour les systèmes de pacage «protection des troupeaux»
- Contribution pour mise à l'alpage
- Contribution pour la biodiversité

Soutien structurel

- 2013 : 1.3 mio (canton-confédération) pour l'ensemble des alpages du Valais
- 2014 : 300'000.- spécifiquement pour la protection des troupeaux

Ordonnance sur la chasse

- Cantons responsables de la planification de la protection

→ projet Gestion des alpages à moutons

Alpages ovins: politique valaisanne de prévention

Mesures en place:

- 2009: plan cantonal de protection des troupeaux avec mesures ciblées sur 62 alpages
- Formation:
 - Module ovins «protection des troupeaux» pour la maîtrise agricole
 - Cours de berger d'alpage
 - Cours à option «protection des troupeaux» dans le cadre du CFC agriculteur
- Conseils techniques individuels (1EPT)
- Soutien financier pour
 - Système gardiennage itinérant
 - Recherche de méthodes alternatives (ex. colliers répulsifs)

Mesures à plus long terme:

→ projet **Gestion des alpages à moutons**

Projet «Gestion des alpages à moutons»

But : Propositions pour garantir une exploitation durable des alpages ovins avec des recommandations pour:

- la gestion de l'exploitation et des herbages et
- la protection des troupeaux contre les grands prédateurs

Projet précurseur en Suisse

Financé à 50% par le canton et à 50% par l'OFEV

Mise en œuvre des recommandations

Procédure

1. Discussions des recommandations Agridea avec l'exploitant et le propriétaire de l'alpage ovin (conseil)
2. Mise en œuvre des mesures d'exploitation
3. Mise en œuvre des mesures de protection contre les grands prédateurs

2 régions prioritaires en 2014 (démarche proactive)

- Vallée de Conches et Val d'Illiez
- Concernant l'exploitation

Autres régions : selon priorités à définir



Conclusion

Projet « gestion des alpages à moutons »:

- novateur en Suisse
- collaboration étroite entre DEET, OFEV, Agridea
- Mise en œuvre par étape et de manière pragmatique
- Soutien financier pour les agriculteurs possible par canton et Confédération

Une meilleure gestion des alpages peut contribuer à une meilleure protection des troupeaux contre les grands prédateurs





Merci de votre attention, Questions?